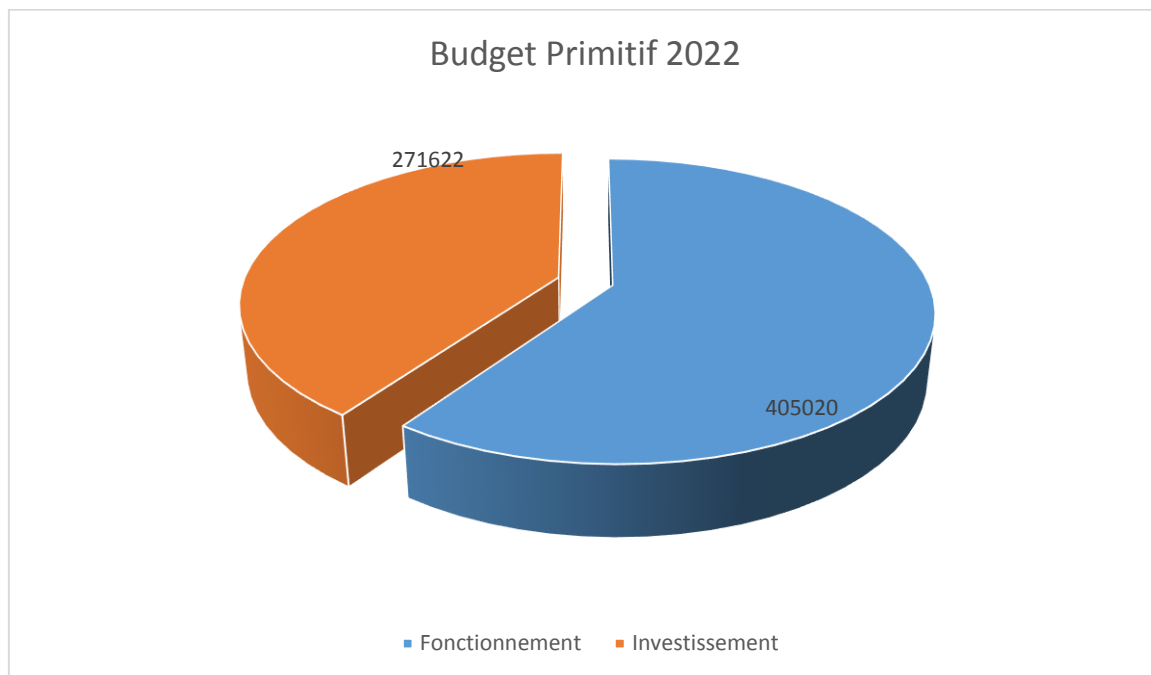


Présentation Synthétique du Budget Primitif 2022

Le budget primitif 2022 atteint un volume global de 676 642 €, réparti de la manière suivante :

Investissement : 271 622 €

Fonctionnement : 405 020 €



Il est à noter que le SIGAL n'a plus d'emprunt en cours.

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement se décomposent en :

Libellé	Alloué 2021 (en €)	BP 2022 (en €)
Charges à caractère général	200 015	171 280
Charges de personnel et frais assimilés	110 690	114 250
Autres Charges de Gestion Courante	39 200	39 200
Charges Financières	3 0000	1 000
Charges Exceptionnelles	1 550	1 100
Dotations aux Amortissements et Provisions	49 286	78 190
TOTAL	409 141 €	405 020 €

Les recettes de Fonctionnement :

Les Participations Communales qui étaient stables depuis 2011 ont été baissés légèrement en 2021 (228 980 € au lieu de 233 640€), il est proposé de les laisser au même montant

Libellé	Alloué 2021 (en €)	BP 2022 (en €)
Cotisations villes	228 980	228 980
Subvention Part communale Bondues (Taxes Foncières Parc de l'aérodrome)	33 460	58 040
Impôts fonciers (Remboursement par les Usagers)	35 000	36 000
Redevances et Recettes diverses (AOT)	54 000	62 000
Redevances d'atterrissage	11 000	12 500
Etat (compensation et subvention DRDJS)	5 000	5 400
Autres Recettes	41 701 (dont excédent de fonctionnement reporté)	2 100
TOTAL	409 141	405 020

INVESTISSEMENT

En 2022, les investissements concerneront des travaux paysagers sur le zone publique, des travaux de réfection du chemin des prairies et le réaménagement de l'aire de jeux pour enfants.

Dépenses d'Investissement

<u>Investissements Ordinaires</u>	Bornage	2 000 €
	Logiciel comptabilité	2 600 €
	Matériel de Bureau et Informatique	5 895 €
<u>Investissements</u>	Plantation	20 000 €
	Aménagement et autres agencements de terrain et autres constructions	230 000 €
	Acquisitions diverses	11 127 €
	TOTAL	271 622 €

Recettes d'Investissement

AUTOFINANCEMENT	Amortissement	78 190 €
	<u>Emprunt (attente cession Villa Yoga)</u>	120 000 €
	<u>Subvention Région (Plantations)</u>	13 432 €
	<u>FCTVA</u>	60 000 €
	TOTAL	271 622 €

Lors d'un prochain conseil, sera réinjecté l'excédent d'investissement et de fonctionnement de l'exercice 2021.